

Connexion TCC.QC réagit à l'annonce d'un milliard pour les accidenté.e.s de la route

Montréal, le 10 février 2022 – Connexion TCC.QC, le Regroupement des associations de personnes traumatisées craniocérébrales du Québec, se réjouit de l'**annonce** faite hier par le ministre des Transports, François Bonnardel. Le **projet de loi 22** modifiant la Loi sur l'assurance automobile (LAA) prévoit en effet de distribuer **1 milliard de dollars aux 24 000 accidenté.e.s de la route**.

Une erreur du passé

D'une part, le gouvernement répond à une **sonnette d'alarme** tirée il y a plusieurs années par les **accidenté.e.s de la route âgé.e.s de plus de 67 ans**. Depuis 1990, elles n'ont plus accès à l'indemnité de remplacement du revenu (IRR) à 68 ans. Après de multiples appels lancés par des organismes de défense et des **actions menées en justice**, le gouvernement vient enfin de répondre en promettant le **versement de 750 millions de dollars aux 5000 personnes âgées de plus de 67 ans** afin de réparer cette « **erreur historique** », a déclaré M. Bonnardel.

Bonification des indemnités

D'autre part, **250 millions de dollars** seront investis notamment dans une **meilleure rémunération** des accidenté.e.s de la route ainsi que dans un **soutien plus fort à l'aide à domicile** de ces personnes. Par exemple, une personne pourrait voir son indemnité d'aide personnelle passer de 949\$ à 1500\$.

Traumatisme craniocérébral (TCC) et accidents de la route

Un bon nombre des **personnes vivant avec un TCC** sont des accidentées de la route indemnisées par la SAAQ. L'injustice de la disparition de l'IRR avait été pointée du doigt à plusieurs reprises dans ses instances et l'organisme suivait le dossier de près. « *Connexion TCC.QC est soulagé de voir que le gouvernement a entendu la préoccupation des indemnisé.e.s qui craignaient ou avaient subi une perte sur des motifs discriminatoires. Espérons que le projet de loi ramène une équité* », souligne Marjolaine Tapin, directrice générale de Connexion TCC.QC.

Le **Regroupement des associations de personnes traumatisées craniocérébrales du Québec** existe depuis 1999. Sa mission est de regrouper, soutenir, représenter et de favoriser la concertation des membres situés dans **16 régions** du Québec et desservant plus de **4000 personnes TCC et proches**. Pour en savoir davantage sur le traumatisme craniocérébral ou pour trouver l'association de votre région, rendez-vous sur www.connexiontccqc.ca.

Communiqué de presse
pour publication immédiate

